



Signataires : François Baertschi, Thierry Cerutti, Ana Roch, Gabriela Sonderegger, Sandro Pistis, Sami Gashi, Christian Flury, Jean-Marie Voumard, Amar Madani, Christian Steiner, Skender Salihi, Arber Jahija, Gabrielle Le Goff, Stéphane Fontaine

Date de dépôt : 18 novembre 2024

Proposition de motion

Tromperie démocratique : gelons l'impôt auto

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les conséquences de la votation du 3 mars 2024 sur le contreprojet à l'initiative 178 engendrent des augmentations monstrueuses de l'impôt auto, et n'ont pas été clairement expliquées aux électeurs genevois ;
- que des contribuables genevois ont vu leur impôt auto augmenter fortement, allant jusqu'à dix fois le montant réclamé l'année précédente,

invite le Conseil d'Etat

- à geler, en urgence, l'impôt auto pour les véhicules qui subissent une augmentation ;
- à trouver, en urgence, toute solution utile pour éviter un choc fiscal.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Des habitants de notre canton, qui ne sont de loin pas fortunés, ont eu la désagréable surprise, ces derniers jours, de découvrir une hausse massive de leur impôt auto. TV Léman Bleu évoque le cas de Genevois dont la facture augmente jusqu'à plus de 500%. Un drôle de cadeau de Noël juste avant les fêtes.

Cette réalité a été soigneusement cachée par de nombreux intervenants lors des débats en marge de la votation du 3 mars 2024, permettant ainsi au contreprojet d'être accepté par une courte majorité.

De plus, il est impossible à ces automobilistes, qui sont pour la plupart détenteurs de véhicules anciens, de vendre des automobiles qui trouveront difficilement preneur, vu la nouvelle charge fiscale qui leur est imposée. C'est la double peine.

Rappelons que les frontaliers ne paient aucun impôt automobile à Genève, alors qu'ils viennent nombreux en voiture sans faire d'effort, ce qui est discriminatoire pour les résidents genevois. En agissant de la sorte, on pousse les habitants à quitter le canton.

Au moment où se prépare une diminution de l'impôt sur les personnes physiques, il n'est pas logique d'augmenter massivement l'impôt auto pour certains.

Il convient de rappeler que le débat électoral, en mars, n'a pas été engagé de manière loyale et que cet impôt auto va mettre en difficulté de nombreux habitants du canton.

D'autant plus que l'administration cantonale se montre intraitable et demande impérativement un paiement au plus tard le 24 décembre. De quoi gâcher les fêtes de fin d'année.

Pour cette raison, nous demanderons un traitement d'urgence de cette motion par le Grand Conseil.

Il est impératif d'avoir un gel de l'impôt auto et la mise en place de toutes les mesures permettant d'éviter le choc fiscal attendu, choc fiscal qui a été soigneusement caché par les défenseurs du contreprojet et les autorités.

Nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir cette proposition de motion.